

Renouveau de la musique à l'école : en guise d'introduction

Autor(en): **Diethelm, Max**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Eidgenössische Sängszeitung = Revue de la Société fédérale de chant**

Band (Jahr): **35 (1971)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1043760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Niev el program per l'instrucziun musicala dalla Pro Surselva ei uonn la pussevladad tier ina instrucziun fundamentala da musica. Plirs scolasts che han gudiu ina scolaziun speciala tenor las normas dil consorzi svizzer per scolaziun musicala «Arbeitsgemeinschaft für Jugendmusik und Musikerziehung» cumpartgan en biars loghens en Surselva quella instrucziun. A quella instrucziun fundamentala sa gia igl uffon dalla secunda classa separ-
ticipar. Cheu obtegn igl uffon sia emprema scolaziun per tedlar ils tuns, enconuscher la ritmica, leger e scriver notas. Quella instrucziun succeda en connex cun il sunar la flauta e far diever dils ulteriurs instruments gidonters. Quei cuors vul, sper tschentar il fundament per l'ulteriura instrucziun instrumentala, leventar egl uffon il plascher vid la musica e gidar el ad eleger il dretg instrument per pli tard; uffons musicalmein forsa meins talenteivels, ni tals che han buca la perservonza per igl exercezi, seretilan, avon che far pli grondas expensas per instruments ni daner da scola.

Cun quella specia da scolaziun musicala ha la Pro Surselva fatg siu em-
prem pass viers sia mira pil futur, il realisar ina atgna scola da musica en Surselva.

Duront treis onns ha la Pro Surselva saviu cun agid finanziel d'instituziuns e privats realisar ina instrucziun musicala en Surselva. Ella ha aviert sias portas a tuts, era als meinsbeinstonts, muort il generus agid en senn da sti-
pendis entras la «Fundaziun Pro Juventute». En quest liug vulessen nus exprimer a quella organisaziun in special engraziament. g.s.

Partie française

Renouveau de la musique à l'école

En guise d'introduction

Ce numéro est consacré au renouveau de la musique à l'école. Ce sujet est au premier plan des réalisations futures du Comité central. Comment assurer la survie de nos chorales, si on ne suscite pas dans notre jeunesse une véritable vocation musicale?

Je me permets de recommander chaleureusement à tous la lecture des articles écrits dans la présente Revue par les promoteurs de l'initiative pour un «Renouveau de la musique à l'école». Je demande aussi aux Comités et aux Commissions musicales de nos différents chœurs de répandre dans leurs sociétés l'idée du renouveau de la musique à l'école et d'en favoriser la conception.

Cela n'ira pas sans provoquer des discussions animées sur la valeur à accorder à l'éducation de la musique et du chant dans notre pays. La formation musicale de notre jeunesse va de pair avec son éducation physique, c'est-à-dire avec ses activités sportives, pour créer une âme saine dans un corps sain. Nous portons tous une responsabilité pour laquelle il convient de coopérer: la formation du caractère de notre jeunesse pour en faire des hommes maîtres de toutes les situations ambiguës de notre existence actuelle.

Toutes les associations chorales suisses travaillent dans ce sens avec les plus importantes sociétés pédagogiques. C'est de ces travaux qu'est né le Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école. Le texte de la requête adressée à la conférence des directeurs de l'instruction publique de nos cantons figure dans le présent numéro. Le comité espère trouver auprès de cette conférence la compréhension nécessaire pour qu'une idée valable à l'échelle nationale dans le but d'une formation musicale continue de l'école enfantine au baccalauréat puisse être réalisée.

L'appui de toutes les chanteuses et chanteurs est utile pour accomplir une telle tâche. Ils doivent comprendre dans l'effort qui leur est proposé qu'il s'agit de poser les jalons pour assurer l'avenir de nos chœurs. Nous devons exercer une influence auprès de nos autorités scolaires locales afin que les recommandations émises par les autorités supérieures en ce qui concerne la musique et le chant à l'école trouvent un écho favorable. Ce devoir pourrait contribuer à mettre un terme aux jérémiades publiquement exprimées à propos du manque d'intérêt toujours grandissant au sujet du chant choral profane et susciter un renouvellement des conceptions sociales de nos sociétés. Et ce n'est pas la dernière idée qui nous vient à l'esprit : ce devoir nous suggère de former des chœurs de jeunes comme les sociétés de gymnastique forment des sociétés de jeunesse.

J'aimerais encore pour terminer recommander vivement l'étude de ce numéro de la RCS aux responsables de nos sociétés, de susciter des discussions et de se réjouir déjà des résultats.

Max Diethelm (trad. R. R.)

L'initiative de la Société fédérale de chant

Vous tous connaissez la situation devant laquelle se trouvent la majorité des chorales suisses : recrutement insuffisant, vieillissement des exécutants, d'où résulte une qualité toujours moindre, une désagrégation lente mais constante. A la campagne et dans certaines petites localités, il est possible que cette désagrégation soit moins apparente, grâce à une vie commune plus intense ; dans les villes, la situation devient alarmante. Si un changement radical n'intervient pas, on peut estimer que certaines chorales qui, historiquement, ont rendu les plus grands services à la communauté, devront, dans quelques années, cesser toute activité. La stagnation dans le chant suisse est un souci important pour de nombreux citoyens. Ils considèrent cette marche des événements comme une perte réelle pour l'âme populaire.

Vous savez tous que l'on a déjà longuement parlé de ce phénomène. La lutte entreprise n'a toutefois pas remporté le succès escompté. Le nouveau comité de la Société fédérale des chanteurs, qui a commencé son activité il y a deux ans, était conscient qu'un changement radical devait intervenir. Dans une résolution, elle fixa elle-même les tâches qui devaient immédiatement être entreprises. Parmi ces tâches urgentes, au point 2, une des racines du mal est déjà mentionnée : « L'influence en faveur d'une prise en considération plus grande de l'instruction musicale de notre jeunesse, en particulier le chant scolaire. »